

# Canadian and International Education / Education canadienne et internationale

---

Volume 40 | Issue 3

Article 3

---

12-1-2011

## L'éducation à la tolérance dans les programmes d'études en vigueur au Québec

Simon Lavoie

Université de Sherbrooke, [Simon.Lavoie@Usherbrooke.ca](mailto:Simon.Lavoie@Usherbrooke.ca)

France Jutras

Université de Sherbrooke, [France.Jutras@USherbrooke.ca](mailto:France.Jutras@USherbrooke.ca)

Follow this and additional works at: <http://ir.lib.uwo.ca/cie-eci>

---

### Recommended Citation

Lavoie, Simon and Jutras, France (2011) "L'éducation à la tolérance dans les programmes d'études en vigueur au Québec," *Canadian and International Education / Education canadienne et internationale*: Vol. 40: Iss. 3, Article 3.

Available at: <http://ir.lib.uwo.ca/cie-eci/vol40/iss3/3>

This Research paper/Rapport de recherche is brought to you for free and open access by Scholarship@Western. It has been accepted for inclusion in Canadian and International Education / Education canadienne et internationale by an authorized administrator of Scholarship@Western. For more information, please contact [kmarshal@uwo.ca](mailto:kmarshal@uwo.ca).

# L'éducation à la tolérance dans les programmes d'études en vigueur au Québec

Simon Lavoie (l'Université de Sherbrooke)  
France Jutras (l'Université de Sherbrooke)

## Résumé

Le contexte social actuel caractérisé par un pluralisme culturel grandissant interpelle directement l'école comme lieu de socialisation et nous renvoie nécessairement à la place de la tolérance dans notre accueil de la diversité. Or, est-ce que la tolérance fait partie des intentions éducatives du Québec? Où en retrouve-t-on des traces? Notre objectif est de relever et d'analyser les différents éléments présents à l'intérieur des programmes de formation québécois qui ouvrent la voie à l'éducation à la tolérance, en nous attardant de façon toute particulière sur le nouveau programme d'Éthique et culture religieuse, qui nous apparaît en être le principal véhicule.

## Abstract

The current social context characterized by a growing cultural pluralism calls out directly to the school as a site of socialization and necessarily reminds us of the place of tolerance in our reception of diversity. Now does tolerance form part of Quebec goals for education? Where it is in evidence? Our objective is to point out and analyse different elements that are found in teacher education programs in Quebec that can open the way for education for tolerance by considering in particular the new program of ethics and religious culture that appears to be the main vehicle for introducing it.

Lors des 31 journées d'audiences publiques et des quatre forums nationaux tenus au cours de l'automne 2007 dans le cadre de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, les coprésidents Gérard Bouchard et Charles Taylor ont reçu des témoignages de milliers de Québécois et Néo-Québécois et plus de 900 mémoires leur ont été remis. L'analyse de ces données a mis en évidence d'une part que, sur le terrain, en particulier dans les espaces civiques que sont les écoles et les hôpitaux, les solutions apportées au cas par cas selon une approche de dialogue paraissent satisfaisantes pour les personnes concernées et, d'autre part, que les scandales rapportés par les médias dont l'escalade avait donné lieu à la mise sur pied de la Commission avaient été traités de manière stéréotypée et amplifiée (Bouchard et Taylor, 2008). À l'occasion de cette consultation, c'est toute la question du vivre-ensemble dans une société pluraliste qui a été soulevée et discutée publiquement au Québec. Bien que divers modes de vie et différentes conceptions de la vie bonne coexistent dans l'espace social et qu'ils peuvent donner lieu à de multiples demandes de reconnaissance de traits culturels, idéologiques ou religieux spécifiques, le caractère identitaire francophone historique propre à la société québécoise constitue la toile de fond ultra-sensible de ce contexte qu'on ne peut négliger. De plus, on doit aussi prendre en considération que le maintien de

l'équilibre démographique passe par l'apport de l'immigration, qu'il a toujours été essentiel et qu'il l'est aujourd'hui plus que jamais. Par conséquent, le groupe majoritaire blanc francophone de tradition judéo-chrétienne et les communautés culturelles très diversifiées issues de l'immigration plus ou moins récente n'ont d'autre choix que d'apprendre à vivre ensemble dans l'espace commun qu'ils partagent. Voilà tout un défi dans un contexte où les identités et les appartenances des uns et des autres s'affirment haut et fort et parfois s'affrontent les unes contre les autres. La reconnaissance réciproque de l'autre différent de soi exige un cheminement à long terme où le respect mutuel et la tolérance liée au pluralisme moral doivent non seulement être valorisés dans les discours publics et étatiques, mais aussi actualisés dans la vie quotidienne. L'école comme lieu de socialisation est ainsi directement interpellée. Cet article vise à répondre aux questions suivantes. Dans les intentions éducatives de l'école au Québec, où se retrouve l'éducation à la tolérance? Quelles sont ses orientations?<sup>1</sup>

De tout temps, la socialisation et l'apprentissage du vivre-ensemble à l'école se réalisent aussi bien par l'effet structurant de l'institution et de la classe avec son code de vie et ses normes de fonctionnement que par les interactions vécues entre les personnes et avec le projet éducatif contenu dans les programmes d'études. Aussi, puisque les programmes ont pour fonction d'établir les orientations et les contenus des apprentissages jugés essentiels pour le développement de la personne par l'expérience scolaire (Legendre, 2005), ils rendent explicite le contrat social entre le ministère de l'Éducation qui établit les visées de formation des citoyens et les enseignants à titre d'agents sociaux mandatés pour les actualiser (Jutras et Guay, 2005). Comme le remarquent Gauthier, Belzile et Tardif (1993), un programme d'études constitue un plan d'action pédagogique dont le but est d'énoncer les visées éducatives et d'orienter les actions pédagogiques à mettre en œuvre en classe. À l'intérieur du présent article, l'analyse des programmes actuellement en vigueur vise à mettre en relief la conception et l'orientation de l'éducation à la tolérance au Québec. Pour y parvenir, une clarification des concepts de tolérance et d'éducation à la tolérance sera d'abord présentée. Ensuite, la méthode d'analyse du contenu des programmes sera explicitée. Enfin, les résultats et la discussion permettront de répondre aux questions posées.

## **1. LA TOLERANCE ET L'EDUCATION A LA TOLERANCE**

Dans le langage courant, dire qu'on tolère un comportement signifie qu'on supporte ce comportement même s'il est désagréable et irritant, qu'on ferme les yeux même s'il nous déplaît ou qu'on le juge moralement indéfendable. Et

---

<sup>1</sup> Une bourse d'étude du CRSH a soutenu le travail de recherche qui a mené à la rédaction de cet article.

pourtant, lorsqu'on dit d'une personne qu'elle est tolérante, on veut signifier qu'elle est compréhensive, large d'esprit et qu'elle fait preuve de tolérance. La tolérance apparaît alors comme un idéal moral. On se retrouve devant un paradoxe : d'une part, la tolérance se rapporte à ce qu'on désapprouve moralement et, d'autre part, la tolérance est un idéal moral. Susan Mendus (2001, p. 1969) pose que, quand on tente de comprendre et de résoudre ce paradoxe, le rapport entre tolérance et pluralisme moral apparaît clairement « car, bien que la tolérance ne soit pas toujours justifiée par référence au pluralisme, le rejet du pluralisme est considéré comme l'un des facteurs les plus importants dans la montée de l'intolérance ». Or le pluralisme signifie qu'il n'existe pas qu'une seule conception de la vie bonne. Parfois les diverses conceptions ne sont pas seulement plurielles mais antagonistes et comportent ainsi des valeurs si incompatibles entre elles qu'elles peuvent provoquer de l'intolérance. Les conflits de valeurs dans les sociétés pluralistes sont donc inévitables.

Au nom de la tolérance, l'intolérable doit-il être toléré ? Au nom du pluralisme culturel, par exemple, la polygamie et l'excision qui sont des crimes selon la loi canadienne devraient-elles être permises ? Quelles sont les limites de la tolérance comme valeur et idéal pour le vivre-ensemble ? Bien que larges et dépassant la mission éducative de l'école, ces questions traversent tout de même l'expérience scolaire. L'école constitue en effet une mini-société où se côtoient des personnes d'âges et d'horizons différents, de religions, de visions du monde, de valeurs différentes. Pour Galichet (2007), cette pluralité se veut le « sens ultime de l'école, celui qui reste quand tous les autres ont été repris et réassumés par d'autres instances ou institutions ». C'est pourquoi l'école ne peut passer sous silence cette diversité tout comme elle ne peut se soustraire à son grand rôle d'intégration sociale. Ainsi, pour assumer sa fonction sociale par rapport au vivre-ensemble et ainsi bâtir la pérennité d'une civilité entre citoyens (Del Pulp, 2003), l'école ne peut esquiver la question du pluralisme même si elle s'avère paradoxale et difficile à traiter.

Dans ce contexte, l'éducation à la tolérance ne peut se limiter à apprendre à vivre avec les membres issus d'autres communautés culturelles dans une optique de vivre et laisser vivre. Elle doit plutôt viser à apprendre à avoir des rapports avec l'autre différent de soi sur la base d'un respect mutuel (Ouellet, 2000 ; Pagé, 1996; Stevens et Charles, 2005). Dès lors, chacun est appelé à faire preuve d'autocontrôle par rapport à ses préférences de manière non seulement à admettre l'existence d'autres que les siennes, mais à les reconnaître (Vogt, 1997). C'est à cette condition que la reconnaissance réciproque de l'autre et que le développement d'une identité publique commune peuvent advenir (Seymour, 2008). L'éducation à la tolérance poursuit le but d'en arriver à partager des

valeurs publiques communes qui transcendent les préférences culturelles privées associées à des croyances spécifiques afin de favoriser l'inclusion sociale. En somme, l'éducation à la tolérance est une responsabilité de l'école d'aujourd'hui. Elle peut être abordée de diverses façons: des contenus disciplinaires s'y prêtent, des discussions et des échanges peuvent permettre de prendre en compte divers points de vue et des limites possibles par rapport à la tolérance, des valeurs et des attitudes peuvent être légitimées à l'école.

## **2. LA MÉTHODOLOGIE: L'ANALYSE DE CONTENU**

Dans le but de répondre aux questions de recherche qui visent à mettre en évidence les lieux d'insertion de l'éducation à la tolérance à l'intérieur des programmes de formation à l'école québécoise, l'analyse de contenu a été retenue. Cette méthode s'avère « intéressante pour la mise au jour des informations présentes dans un texte » (Gohier, 2004, p. 99). À cet effet, l'analyse a été effectuée selon le modèle de l'Écuyer (1988) et a reposé sur les étapes suivantes: lecture préliminaire et constitution du corpus, choix et définition des unités de classification, catégorisation et classification du matériel, description et interprétation des résultats. Une des étapes proposées par L'Écuyer (*Ibid.*), celle de quantification, n'a pas été retenue car le but poursuivi ici est de cerner « l'essence de la signification » (p. 53) du contenu présent à l'intérieur du matériel étudié. Paillé et Mucchielli (2008) considèrent d'ailleurs qu'une démarche purement qualitative possède une validité scientifique en soi, dans la mesure où elle est menée avec clarté et rigueur.

Ainsi, dans un premier temps, les différents programmes de formation de l'école québécoise du préscolaire, du primaire et du secondaire en vigueur actuellement ont été lus attentivement (Gouvernement du Québec, 2001, 2006, 2007a, 2007b, 2007c). D'abord, les passages spécifiquement liés à la tolérance et l'éducation à la tolérance ont été repérés à partir des documents en format électronique en faisant une recherche avec les mots-clés suivants: tolérance, tolérant(s), tolérante(s). Une première lecture de ces passages a permis de cibler d'autres termes: ouverture, diversité, différence, pluralisme, pluraliste, respect. Ces termes ont ensuite également fait l'objet d'une recherche systématique à l'intérieur des documents ministériels pour compléter la banque d'énoncés pertinents liés de près à la notion de tolérance. Dans un deuxième temps, le matériel analysé a été découpé en unités de sens, où les mots et les phrases ont été « situé[s] dans l'ambiance particulière du contexte global dans lequel [ils apparaissent] » (L'Écuyer, *Ibid.*, p. 56). Par exemple, la phrase suivante a été relevée et située, tout en étant analysée à l'intérieur du paragraphe où elle se trouvait: « Elle [l'histoire comme discipline] contribue ainsi à la construction de

l'identité et au développement de la tolérance, attitude indispensable en démocratie » (Gouvernement du Québec, 2001, p. 167). Dans un troisième temps, pour procéder à la catégorisation et classification des éléments conservés, le modèle fermé de L'Écuyer (*Ibid.*) a été retenu. Dans le cadre du présent article, il s'agit d'une catégorisation et d'une classification des énoncés relatifs à la tolérance et à l'éducation à la tolérance contenus dans les divers programmes d'études soumis à l'analyse. Cela a permis de procéder à la dernière étape qui consiste en la description scientifique et l'interprétation des résultats (*Ibid.*), après en avoir fait une synthèse (Gohier, 2004), en les mettant en relation avec des enjeux de l'éducation à la tolérance à l'école.

### **3. LES RÉSULTATS: LA PRÉSENCE D'ÉLÉMENTS LIÉS À L'ÉDUCATION À LA TOLÉRANCE DANS LES PROGRAMMES DE FORMATION AU QUÉBEC**

La notion de tolérance trouve plusieurs portes d'entrée à l'intérieur des programmes qui sont actuellement mis en œuvre par les enseignants (Gouvernement du Québec, 2001, 2006, 2007a, 2007b, 2007c). En effet, les résultats de l'analyse de contenu indiquent qu'une importance accordée à l'éducation à la tolérance se retrouve autant au sein des grandes orientations des programmes qu'à l'intérieur de différentes compétences transversales et des compétences disciplinaires.

#### **3.1 Les grandes orientations**

À un premier niveau, plus global, la nécessité d'avoir comme base la tolérance dans un contexte à la fois démocratique et pluraliste prend son sens dans les grandes orientations du Ministère. On la trouve d'abord à l'intérieur d'une des trois missions de l'école: socialiser, pour apprendre à mieux vivre ensemble au primaire (Gouvernement du Québec, 2001), qui devient socialiser dans un monde pluraliste au secondaire (Gouvernement du Québec, 2006, 2007c). L'institution d'enseignement y est pleinement reconnue dans son rôle favorisant la cohésion sociale. La tolérance occupe également une place privilégiée au sein de l'un des cinq domaines généraux de formation qui doivent être traités dans l'ensemble du cursus scolaire: Vivre-ensemble et citoyenneté (Gouvernement du Québec, 2001, 2006, 2007c), où sont explicitement mises en relief des attitudes d'ouverture et de respect de la différence.

#### **3.2 Les compétences transversales**

À un deuxième niveau, plus spécifique, la nécessité de faire vivre aux élèves des

apprentissages en lien avec la tolérance se manifeste à l'intérieur des intentions éducatives du développement de certaines compétences transversales. D'abord, au préscolaire, la compétence 3 : Interagir de façon harmonieuse avec les autres (Gouvernement du Québec, 2001) jette les bases d'un apprentissage de la vie collective. Ensuite, au primaire, les compétences transversales d'ordre personnel et social (Ibid.) Structurer son identité ainsi que Coopérer amènent les élèves à développer leur propre personne, et ce, non seulement en apprenant à s'affirmer dans le respect de l'autre, mais également en sachant recueillir les fruits du travail collaboratif de tous. Enfin, au secondaire, le développement de la compétence Actualiser son potentiel (Gouvernement du Québec, 2006, 2007c) représente pour les élèves l'occasion d'accueillir avec respect la culture des autres tout en s'appropriant la leur. Pour sa part, la compétence Coopérer « vise [...] l'émergence, chez les élèves, d'une compétence sociale qui soit en accord avec des valeurs telles que [...] la présence sensible à l'autre et l'ouverture constructive au pluralisme et à la non-violence » (Gouvernement du Québec, 2006, p. 50). Toutes les disciplines scolaires se prêtent au développement des compétences transversales. Le Ministère (Gouvernement du Québec, 2001, 2006, 2007c) les définit comme des outils qui permettent à la personne de s'adapter à des situations variées et de disposer des ressources cognitives, affectives et sociales pour poursuivre ses apprentissages tout au long de la vie.

### **3.3 Les compétences disciplinaires**

À un troisième niveau, de manière encore plus particulière, l'éducation à la tolérance se retrouve à l'intérieur de nombreux apprentissages ancrés aux compétences disciplinaires. D'abord, il est intéressant de constater qu'à l'intérieur du domaine des Langues, une des compétences de la section Français, accueil : Se familiariser avec la culture de son milieu (Gouvernement du Québec, 2001), vise le développement de la tolérance comme attitude. Cet apprentissage est poursuivi aux 1er et 2e cycles du secondaire dans le programme d'intégration linguistique, scolaire et sociale (Gouvernement du Québec, 2006, 2007c).

Comme attitude et comme valeur, la tolérance est également bien présente au sein des programmes du domaine de l'univers social. Ainsi, la compétence du premier cycle du primaire : Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société propose des apprentissages qui « constituent [...] une initiation au changement et à la différence » (Gouvernement du Québec, 2001, p. 163). Plus loin, en histoire, la tolérance est posée comme essentielle au fonctionnement d'une société démocratique, où elle devient possible grâce à l'apprentissage de caractéristiques propres à toute l'humanité. À l'intérieur de la compétence 3 : S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire, l'élève est

amené à découvrir toute la richesse des autres cultures (Gouvernement du Québec, 2001). Toujours en univers social, mais cette fois au secondaire, le programme d'histoire et éducation à la citoyenneté, en empruntant la voie à l'ouverture à la différence, permet de freiner des comportements discriminatoires (Gouvernement du Québec, 2007c). Par ailleurs, le développement de la compétence 3, Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire au premier cycle du secondaire, mais qui devient au deuxième cycle Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire (Ibid.), se propose de fournir à l'élève l'occasion de « se reconnaître parmi d'autres individus caractérisés par de multiples différences » (Gouvernement du Québec, 2006, p. 348).

C'est cependant dans le programme d'éthique et culture religieuse (ÉCR) implanté dans les écoles primaires et secondaires depuis l'automne 2008 que l'éducation à la tolérance trouve sa plus grande porte d'entrée. Pour situer rapidement ce programme, il importe de mentionner que, compte tenu de l'évolution sociale du Québec depuis trente ans, tout ce qui restait du caractère historique confessionnel de l'école a graduellement été aboli à partir de 1998: d'abord les structures du système scolaire et le statut des établissements et enfin les programmes d'études. Le programme d'ÉCR, un programme unique, remplace les programmes d'enseignement moral et religieux catholiques et protestants, ainsi que les programmes non confessionnels d'enseignement moral. Ainsi, pour revenir aux résultats, les trois compétences proposées par le programme d'ÉCR canalisent les efforts d'apprentissage des élèves vers la réalisation, quotidiennement renouvelée, d'un meilleur vivre-ensemble. En étant amenés à Réfléchir sur des questions éthiques, notamment sur des questions où les dilemmes renvoient à certaines dimensions qui touchent de près à la tolérance, les élèves doivent apprendre à considérer avec soin une multitude de points de vue, ce qui requiert nécessairement un esprit d'ouverture. Plus encore, en faisant de la tolérance l'un des quatre grands thèmes relatifs au volet éthique du programme du secondaire, le Gouvernement du Québec (2007b) met en relief l'importance de l'apprentissage de cette attitude essentielle au vivre-ensemble. Or, les éléments de contenu de ce thème (l'indifférence, la tolérance et l'intolérance, la tolérance au Québec) permettent autant aux élèves d'avoir un portrait global des enjeux qui lui sont liés que de réfléchir ensemble et de manière approfondie sur ces questions qui, au-delà de la théorie, dans notre contexte pluraliste actuel, font de plus en plus partie de leur quotidien.

Par la compétence Manifester une compréhension du phénomène religieux, l'élève est confronté aux diverses conceptions de la vie, qu'elles soient religieuses ou séculières, ainsi qu'aux différentes manifestations qui en découlent, qui s'inscrivent dans le paysage québécois et qui visent, chacune à

leur manière, à donner un sens à l'expérience humaine. L'élève se voit ainsi offrir l'occasion de constater par lui-même qu'une réalité peut être appréhendée sous plusieurs perspectives différentes et qu'elles sont toutes, dans la mesure où elles ne compromettent pas le bien commun, dignes de respect.

La pratique du dialogue, pierre angulaire du programme et compétence centrale, offre aux élèves une réelle possibilité d'apprendre à construire un sens individuel et collectif à leur expérience humaine dans un esprit de coopération et de respect. Dans cette perspective renouvelée du dialogue, les élèves sont notamment outillés pour savoir accueillir la pluralité des points de vue dans différents contextes: discussion, conversation, débat (Gouvernement du Québec, 2007a et 2007b). L'emphase mise sur le caractère essentiel d'une bonne écoute place d'emblée l'élève dans une position d'égard face à l'autre, de véritable considération devant la différence.

Mais, la tolérance ne se retrouve pas uniquement dans les compétences du programme d'ÉCR. En effet, ce programme possède de manière explicite la visée d'outiller les élèves, notamment par « le développement d'attitudes de tolérance, de respect et d'ouverture » (Gouvernement du Québec, 2007a, p. 277), à grandir dans un Québec pluraliste. Les deux finalités du programme laissent d'ailleurs chacune place à de multiples apprentissages en lien avec la tolérance. La reconnaissance de l'autre, d'une part, vise à amener l'élève à adopter une attitude de respect face à la diversité en le guidant vers le « principe selon lequel toutes les personnes sont égales en valeur et en dignité » (Ibid., p. 280). D'autre part, la finalité de la poursuite du bien commun est orientée vers la construction d'un projet rassembleur qui demande « que des personnes d'horizons divers s'entendent, de façon responsable, pour relever des défis inhérents à la vie en société » (Gouvernement du Québec, 2007b, p. 500).

Dans la logique du programme d'ÉCR, la pratique pédagogique mise en œuvre en classe devrait donner lieu à un climat de classe caractérisé par l'accueil, l'écoute de l'autre et la recherche commune (Gouvernement du Québec, 2007a, 2007b). Dans ce contexte, les élèves devraient être amenés à entrevoir la diversité dans un esprit d'ouverture et de curiosité (Ibid.).

Somme toute, même si la thématique de l'éducation à la tolérance se trouve à l'intérieur de plusieurs sections des programmes du préscolaire, du primaire et du secondaire, c'est véritablement à l'intérieur du nouveau programme d'ÉCR (Gouvernement du Québec, 2007a, 2007b) que son point d'ancrage est le plus profond.

#### **4. LA DISCUSSION: LES ENJEUX DE L'ÉDUCATION À LA TOLÉRANCE À L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE**

Les multiples portes d'entrées pour les possibilités d'éducation à la tolérance dégagées des programmes au moyen de l'analyse de contenu permettent de considérer qu'il existe une préoccupation à cet égard dans le curriculum de l'école québécoise. Vogt (1997) soulève d'ailleurs que la tolérance doit être l'objet d'un enseignement à l'école pour deux raisons. D'une part, elle est nécessaire pour une vie sociale caractérisée par la diversité et l'égalité; d'autre part, elle est essentielle pour vivre dans une société pluraliste et démocratique. Bien que Peck, Sears et Donaldson (2008) aient fait une mise en garde par rapport au caractère trop vaste et trop vague des programmes d'études, on peut penser que les idées directrices énoncées servent de guides aux enseignants et qu'ils les adaptent en fonction du contexte éducatif particulier où ils œuvrent.

L'analyse descriptive a mis en relief l'importance accordée à la tolérance dans les programmes. Premièrement, la présence de la tolérance dans les grandes orientations de l'école atteste de l'importance de son développement chez les élèves pour la cohésion sociale en contexte pluraliste. Cela s'inscrit en harmonie avec l'actuelle politique ministérielle liée à l'immigration et l'interculturalisme La diversité : une valeur ajoutée (Gouvernement du Québec, 2008a), qui vise à mettre un terme aux manifestations de l'intolérance à l'intérieur de la société. Deuxièmement, l'intégration de la tolérance dans quelques compétences transversales montre qu'au-delà des connaissances proprement disciplinaires, le Ministère reconnaît l'importance que les élèves développent des attitudes de respect et d'ouverture face à la diversité à l'école de manière globale. Cela rejoint la conception de Lintner (2005), pour qui la tolérance ne peut être enseignée avec efficacité de manière isolée. Le caractère continu et transversal de ces compétences vise leur réinvestissement dans la vie quotidienne non seulement à l'école, mais aussi en dehors de celle-ci (Gouvernement du Québec, 2001). À long terme, on espère observer des manifestations de la tolérance dans l'ensemble de la collectivité. Il s'agit là d'une perspective de l'école comme fondement de la démocratie et modèle de citoyenneté pour la société davantage que l'inverse (Galichet, 2005). Troisièmement, les résultats de l'analyse mettent au jour différents lieux d'insertion de la tolérance à l'intérieur de compétences disciplinaires. Les enseignants disposent ainsi de plusieurs contextes pédagogiques complémentaires pour outiller les élèves à appréhender la diversité culturelle comme une richesse (Leroux, 2007).

Si l'éducation à la tolérance se retrouve de plusieurs manières à l'intérieur des programmes de formation de l'école québécoise du préscolaire, du primaire et du secondaire, c'est assurément dans les programmes qui visent le

développement moral comme celui d'ÉCR que ses points d'ancrage sont les plus solides. Déjà en 1990, dans le programme d'enseignement moral, le regard à adopter envers l'autre était bien affirmé: « la différence peut susciter de la curiosité et de l'intérêt. Elle peut aussi être perçue comme une occasion d'apprendre, [...] de remettre en question ses propres conceptions et valeurs, d'élaborer des solutions nouvelles aux problèmes à résoudre. [...] La différence apparaît alors comme une valeur, comme une occasion d'enrichissement » (Gouvernement du Québec, 1990, p. 61). Avec l'instauration du programme d'ÉCR pour tous les élèves du primaire et du secondaire en 2008, le Ministère donne un élan renouvelé et beaucoup plus d'envergure à l'éducation à la tolérance grâce à des orientations et des pistes pédagogiques bien appuyées (Leroux, 2007). Si, comme le prétend Vogt (1997), un des indicateurs qui influence le plus significativement le niveau de tolérance d'un individu est son nombre d'années de scolarité, on peut penser que les onze années d'expérience scolaire dans le cadre du programme d'ÉCR vont avoir des effets positifs sur le développement d'attitudes positives en matière de tolérance, de respect et d'ouverture à la diversité.

L'éducation étant parfois considérée comme une panacée (Bryan et Vavrus, 2005), quelles limites peut-on anticiper par rapport aux retombées de ce programme malgré ses promesses d'une éducation favorisant une plus grande ouverture face au pluralisme? Malheureusement, avant même son implantation, Estivalèzes (2008), Ouellet (2008) et Proulx (2008a) craignaient que le manque de ressources qui lui sont associées nuise à l'atteinte de ses finalités, ce que Peck, Sears et Donaldson (2008) ont aussi ciblé comme obstacle à l'implantation d'autres programmes canadiens visant une meilleure compréhension de la diversité.

Malgré que la tolérance ait aujourd'hui plus que jamais une significative place à l'école, notamment en ECR où un thème entier lui est consacré au secondaire, la tolérance demeure une notion ambiguë dans les programmes. En effet, on fait autant référence à l'accueil de la différence, au respect de la diversité qu'à l'ouverture au pluralisme des cultures. De plus, la tolérance est parfois présentée comme valeur, d'autres fois comme attitude, mais ce qui est entendu par tolérance n'est jamais clairement défini. Ce flou conceptuel rejoint ce que Vogt (1997) a déjà relevé: la notion de tolérance est complexe et « remarkably tricky to define » (p. 1).

Par ailleurs, pour Lintner (2005), l'enseignant a la responsabilité de mettre en place des situations où les élèves vont avoir l'occasion de confronter leurs propres conceptions de la différence. Mais les enseignants sont-ils outillés pour savoir eux-mêmes bien accueillir la diversité? Cette question devrait

interpeller la réflexion sur la pratique et la conduite des enseignants. Concernant cet aspect, la posture professionnelle exigée dans le cadre du programme d'ÉCR en est une de neutralité. L'enseignant ne doit pas laisser transparaître ses convictions, qu'elles soient morales ou religieuses (Gouvernement du Québec, 2007a, 2007b; Lebus, 2008; Leroux, 2008; Lucier, 2006). Si cette posture aura l'avantage de favoriser une réflexion authentique chez les élèves, saura-t-elle également promouvoir la tolérance? Le fait que l'enseignant doit intervenir lorsque les propos énoncés par les élèves portent atteinte à la dignité de la personne (Gouvernement du Québec, 2007a, 2007b) laisse croire qu'un apprentissage de la tolérance sera effectivement possible.

## **CONCLUSION**

L'analyse des programmes d'études en vigueur actuellement au Québec a permis de dégager qu'il existe de la place pour l'éducation à la tolérance et que celle-ci est particulièrement significative dans le programme d'ÉCR, qui entend spécifiquement répondre aux pressants besoins de formation des élèves quant au pluralisme culturel. En particulier, La pratique du dialogue telle que proposée dans ce nouveau programme donne l'occasion de développer une authentique attitude d'ouverture à la différence et une véritable prise en compte de l'intégrité et de la dignité de l'autre. Mais si on peut concevoir que le dialogue mène vers la tolérance, il faut penser le dialogue non seulement comme espace de rencontre des uns et des autres, mais aussi comme espace de rencontre des cultures et des valeurs. Et c'est parce qu'il y a rencontre qu'il y a possibilité de vivre-ensemble.

Cependant, un fossé peut séparer les intentions des programmes, toujours généreuses et idéales, et leur mise en œuvre concrète dans les classes. Cela pose le problème de la formation initiale et continue des enseignants par rapport à l'éducation à la tolérance. C'est pourquoi, à l'instar des travaux de Stevens et Charles (2005), il serait intéressant d'analyser le contenu relatif à la tolérance et au pluralisme culturel dispensé à l'intérieur des programmes de formation initiale en enseignement, et ce, de manière spécifique au Québec. Il appert que les connaissances en matière de diversité culturelle que les futurs enseignants développent ainsi que la manière et l'attitude avec lesquelles ils entrevoient la pluralité et la tolérance sont autant déterminantes pour l'exercice ultérieur de leurs fonctions (Castagno, 2009; Stevens et Charles, 2005) que pour la promotion d'une société plus juste (Winter, 2009). Dans un même ordre d'idées, il serait pertinent de vérifier comment les enseignants en exercice continuent de se développer de manière formelle ou non pour agir en tant que modèles de tolérance. En effet, il ne faudrait pas sous-estimer l'influence de la personne de l'enseignant qui, par ses attitudes et ses comportements, peut faire ou non preuve

de tolérance et de respect, et ainsi modéliser directement ou indirectement chez les élèves ce qui est attendu d'eux à cet effet. Enfin, en complémentarité avec la présente recherche, il serait intéressant d'investiguer sur le terrain ce qui se fait de manière concrète au Québec en matière d'éducation à la tolérance, autant de manière générale qu'en lien spécifique avec le programme d'ÉCR. Au-delà des programmes, quelles stratégies concrètes sont déployées par les enseignants pour faire de l'école un lieu qui favorise l'apprentissage du vivre-ensemble? À ce propos, les résultats d'une première recherche menée en classe d'ÉCR et qui traite justement de la tolérance mettent d'ores et déjà en évidence une difficulté chez les élèves à se positionner sur des enjeux éthiques liés à la diversité parce que cela requiert des connaissances culturelles des religions (Proulx, 2008b). On peut ainsi constater tout le chemin qui reste à faire sur ce plan.

Par ailleurs, une limite à la présente recherche est le fait qu'elle porte uniquement sur les programmes d'études du préscolaire, du primaire et du secondaire, bien que ce soit en ces lieux où tous les élèves reçoivent une éducation obligatoire, y compris les nouveaux arrivants dans les programmes de francisation. Il faudrait aussi vérifier si les adultes immigrants qui vivent leur intégration à la société québécoise ont eux aussi l'occasion de développer des dispositions à l'ouverture à la différence dans les cours de francisation qu'ils reçoivent. Dans un autre ordre d'idées, même s'il a semblé essentiel de se pencher en profondeur sur les programmes d'études, il pourrait également être intéressant d'examiner d'autres instruments d'éducation utilisés à l'école pour promouvoir le respect des autres comme, par exemple, le plan de prévention de la violence La violence à l'école, ça vaut le coup d'agir ensemble! (Gouvernement du Québec, 2008b). Aussi, il conviendrait de se pencher sur les autres lieux d'éducation formelle et d'éducation non formelle ou informelle qui viennent compléter les apprentissages réalisés à l'école. Car, pour Bryan et Vavrus (2005), à elle seule l'école ne peut être suffisante pour contrer la violence et promouvoir la tolérance au sein d'une société; elle se doit d'agir en complémentarité avec d'autres initiatives politiques, économiques et sociales.

Plus que jamais, à notre époque où se rencontrent à un rythme accéléré les différentes cultures du monde, où « [l]a société québécoise (...) découvre la richesse de la différence, mais aussi les exigences de la diversité et de la liberté » (Leroux, 2007, p. 44), l'ouverture aux autres et le respect des différences au sein même de notre société constituent un passage incontournable auquel l'école se doit de participer de manière active afin de pouvoir se tourner positivement vers le reste du monde. À cet effet, Castagno (2009) soutient que l'école ne rejoint des objectifs liés à une éducation favorable au pluralisme que lorsqu'elle aborde les différences culturelles de manière proactive et qu'elle va au-delà de la promotion

d'une acception ou du respect de l'autre pour délibérément contribuer à un agir qui tend vers une plus grande équité entre les cultures qui se côtoient. Malgré que l'éducation à la tolérance conservera inévitablement des limites et que les différences entre les groupes culturels ne cesseront de donner lieu à des questionnements et des frictions de part et d'autre, le rôle de l'école doit consister à refuser l'égoïsme personnel et l'indifférence à autrui (Ballion, 2000).

## References

- Ballion, R. (2000). Comment l'école peut-elle former à la citoyenneté? In J.-P. Obin (dir.), *Questions pour l'éducation civique: former des citoyens* (p. 175-185). Paris: Hachette éducation.
- Bouchard, G. et Taylor, C. (2008). *Fonder l'avenir: le temps de la conciliation*. Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Montréal: Gouvernement du Québec.
- Bryan, A. et Vavrus, F. (2005). The promise and peril of education: the teaching of in/tolerance in an era of globalisation. *Globalisation, Societies and Education*, 3(2), 183-202.
- Castagno, A. E. (2009). Making sense of multicultural education: a synthesis of the various typologies found in the literature. *Multicultural perspectives*, 11(1), 43-48.
- Del Pulp, H. (2003). Les citoyennetés contemporaines. In C. Xypas (dir.), *Les citoyennetés scolaires* (p. 37-64). Paris: PUF.
- Estivalèzes, M. (2008). Pour les enseignants, un programme aussi déstabilisant que stimulant. In J.-P. Proulx (dir.), *Dossier: Le programme d'éthique et culture religieuse* (p. 24-27). *Formation et profession: Bulletin du CRIFPE*, 15(1), 2-31.
- Galichet, F. (2007). *La philosophie à l'école*. Toulouse: Éditions Milan.
- Galichet, F. (2005). *L'école, lieu de citoyenneté*. Issy-les-Moulineaux: ESF.
- Gauthier, C., Belzile, C. et Tardif, M. (1993). *Évolution des programmes d'enseignement de 1861 à nos jours*. Les Cahiers du LABRAP. Vol. 13. Québec: Université Laval.
- Gohier, C. (2004). Le cadre théorique. In T. Karsenti et L. Savoie-Zajc (dir.), *La recherche en éducation: étapes et approches* (p. 81-107). Sherbrooke: Éditions du CRP.
- Gouvernement du Québec (2008a). *La diversité: une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*. Québec: Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- Gouvernement du Québec (2008b). *La violence à l'école, ça vaut le coup d'agir ensemble! Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école 2008-2011*. Québec: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Gouvernement du Québec. (2007a). *Éthique et culture religieuse. Primaire*. Québec: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Gouvernement du Québec. (2007b). *Éthique et culture religieuse. Programme du premier cycle et du deuxième cycle du secondaire*. Québec: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Gouvernement du Québec. (2007c). *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, deuxième cycle*. Québec: Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Gouvernement du Québec. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, premier cycle*. Québec: Ministère de l'Éducation.
- Gouvernement du Québec. (2001). *Programme de formation de l'école québécoise. Éducation préscolaire, enseignement primaire*. Québec: Ministère de l'Éducation.
- Gouvernement du Québec. (1990). *Enseignement moral. Primaire. Programme d'études*. Québec: Ministère de l'éducation.
- Jutras, F. et Guay, L. (2005). Chronique d'une transformation annoncée: l'identité professionnelle des professeurs d'histoire et d'éducation à la citoyenneté. In A. Duhamel et F. Jutras (dir.), *Enseigner et éduquer à la citoyenneté* (p. 115-132). Québec: PUL.
- Lebuis, P. (2008). « Enseigner » l'éthique et la culture religieuse: rôle et posture de l'enseignant. In J.-P. Béland et P. Lebuis (dir.), *Les défis de la formation à l'éthique et à la culture religieuse* (p. 109-146). Québec: PUL.

- L'Écuyer, R. (1988). L'analyse de contenu: notion et étapes. In J.-P. Deslauriers, (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative* (pp. 49-65). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. 3<sup>e</sup> édition. Montréal: Guérin.
- Leroux, G. (2008). Un nouveau programme d'éthique et de culture religieuse pour l'école québécoise: les enjeux de la transition. In J.-P. Béland et P. Lebuis (dir.), *Les défis de la formation à l'éthique et à la culture religieuse* (p. 163-194). Québec: PUL.
- Leroux, G. (2007). *Éthique, culture religieuse, dialogue. Arguments pour un programme*. Montréal: Éditions Fides.
- Lintner T. (2005). A world of difference: teaching tolerance through photographs in elementary school. *The social studies*, 96(1), 34-37.
- Lucier, P. (2006). Éthique et culture religieuse à l'école québécoise: les défis de la nouveauté. In F. Ouellet (dir.), *Quelle formation pour l'enseignement de l'éthique à l'école?* (p. 197-213). Saint-Nicolas: PUL.
- Mendus, S. (2001). Tolérance. In M. Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* (p. 1969-1974). Paris: PUF.
- Ouellet, F. (2008). La formation des maîtres en culture religieuse: quelques questions préalables. In J.-P. Béland et P. Lebuis (dir.), *Les défis de la formation à l'éthique et à la culture religieuse* (p. 41-72). Québec: PUL.
- Ouellet, F. (2000). *Essais sur le relativisme et la tolérance*. Sainte-Foy: PUL.
- Pagé, M. (1996). Citoyenneté et pluralisme des valeurs. In F. Gagnon, M. McAndrew et M. Pagé (dir.), *Pluralisme, citoyenneté et éducation* (p. 165-189). Montréal: L'Harmattan.
- Paillé, P. et A. Mucchielli (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (2<sup>e</sup> éd.). Paris : Armand Colin (1<sup>e</sup> éd. 2003).
- Peck, C. L., Sears, A. et Donaldson, S. (2008). Unreached and unreasonable: curriculum standards and children's understanding of ethnic diversity in Canada. *Curriculum Inquiry*, 38(1), 63-92.
- Proulx, J.-P. (2008a). La genèse du programme d'éthique et d'enseignement culturel des religions. In J.-P. Béland et P. Lebuis (dir.), *Les défis de la formation à l'éthique et à la culture religieuse* (p. 7-17). Québec: PUL.
- Proulx, J.-P. (2008b). Trois enseignantes et un étudiant témoignent, des expériences exigeantes mais heureuses. In J.-P. Proulx (dir.), *Dossier: Le programme d'éthique et culture religieuse* (p. 28-31). *Formation et profession: Bulletin du CRIFPE*, 15(1), 2-31.
- Seymour, M. (2008). *De la tolérance à la reconnaissance*. Montréal: Boréal.
- Stevens, R. et Charles, J. (2005). Preparing teachers to teach tolerance. *Multicultural Perspectives*, 7(1), 17-25.
- Vogt, W. P. (1997). *Tolerance and education: learning to live with diversity and difference*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Winter, J. S. (2009). Preparing teachers to work with diversity issues in Israel: paradigms, puzzles, and praxis. *Multicultural perspectives*, 11(1), 37-42.

**Simon Lavoie** est étudiant à la maîtrise en sciences de l'éducation à l'université de Sherbrooke. Ses travaux portent sur le programme d'éthique et culture religieuse. Il oeuvre présentement sur le terrain auprès d'élèves du primaire en milieu défavorisé et multiculturel. Simon.Lavoie@USherbrooke.ca

Docteure en philosophie de l'éducation et professeure titulaire en Fondements de l'éducation au Département de pédagogie de l'Université de Sherbrooke, **France Jutras** s'intéresse aux valeurs personnelles, professionnelles et sociales. Son cadre de référence se situe dans une perspective d'éthique appliquée et d'éducation à la citoyenneté. Elle est membre de l'IRPÉ et de l'ERGÉA de l'Université de Sherbrooke. France.Jutras@USherbrooke.ca.